



---

## **RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION**

*sur le rendement du Fonds  
pour le semestre clos le  
30 juin 2024*

---

**FONDS DE REVENU**  
Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes

Le présent Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ou annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à [ferique.com](http://ferique.com) ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca). Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

### **Remarque à l'égard des déclarations prospectives**

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 30 juin 2024

## Analyse du rendement du Fonds par la direction

### Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes a affiché un rendement net de -0,8% pour la période close le 30 juin 2024. Son indice de référence, l'indice obligataire universel FTSE Canada, a produit un rendement de -0,4% au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation payables par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été inférieur à la médiane de son industrie<sup>1</sup>, dont le rendement pour la période a été de -0,4%, net des frais de gestion.

### Addenda

Le gestionnaire de portefeuille a maintenu la durée du portefeuille, qui mesure la sensibilité aux mouvements de taux d'intérêt, plus élevée que celle de l'indice de référence durant la première moitié de l'année. Cette position a nui au rendement du portefeuille dans un contexte de hausse des taux d'intérêt obligataires.

Au début de 2024, la durée du portefeuille était légèrement supérieure à celle de l'indice de référence. Le gestionnaire de portefeuille l'a augmentée graduellement à mesure que les taux augmentaient jusqu'à la fin avril. En mai, les taux ont baissé et Addenda a maintenu un écart de durée stable afin d'en tirer parti. Vers la fin de juin, le gestionnaire de portefeuille a modestement réduit l'écart de durée. Au 30 juin 2024, la durée du portefeuille était de 2 ans supérieure à celle de l'indice de référence.

Au début de la période, le gestionnaire de portefeuille a graduellement augmenté l'exposition du portefeuille aux obligations du gouvernement fédéral avant de la réduire progressivement tout en maintenant une surpondération. Il a également augmenté l'exposition aux obligations provinciales, la faisant passer d'une sous-pondération à une légère surpondération. Par ailleurs, Addenda, a faiblement augmenté la surpondération des obligations de sociétés malgré un rétrécissement des écarts de crédit, soit le taux supplémentaire par rapport aux obligations gouvernementales offert aux investisseurs pour détenir des titres, au cours de la période. Le gestionnaire de portefeuille a augmenté la part du portefeuille consacrée aux titres des secteurs de la finance, des infrastructures et de l'immobilier et réduit celle du secteur des produits industriels et de l'énergie. La surpondération des titres notés BBB a légèrement augmenté par rapport à la fin de l'année 2023, mais le profil de risque du portefeuille demeure prudent.

La résilience de l'inflation en début d'année aux États-Unis a amené la Réserve fédérale américaine (Fed) à tempérer les attentes des marchés quant à l'imminence des baisses du taux directeur. Pour sa part, la Banque du Canada (BdC) a réagi au ralentissement de l'inflation en abaissant son taux directeur de 25 pb même si la bonne tenue de l'inflation résultait surtout de chocs de prix relatifs. Les fortes hausses salariales accordées et la baisse de productivité de l'économie canadienne justifieraient plutôt de ne pas stimuler l'économie. Pour cette raison, le gestionnaire de portefeuille a investi

une portion du portefeuille en obligations du Trésor des États-Unis, surtout dans des titres à échéances courtes.

Les taux d'intérêt obligataires ont poursuivi leur ascension au Canada et aux États-Unis. Au Canada, la hausse des taux à court terme a été moins prononcée qu'aux États-Unis. Malgré les nombreuses mises en garde de l'imminence d'une récession en 2023, la croissance économique est demeurée vigoureuse et les écarts de crédit des obligations de société ont continué de rétrécir au premier trimestre de 2024. Les écarts de crédit des obligations provinciales ont, quant à eux, faiblement augmenté.

Au cours de la première moitié de l'année, le gestionnaire de portefeuille a engagé une discussion avec ATCO, une société détenue dans le portefeuille, concernant la divulgation d'information relative à leurs initiatives de lobbying et à leurs dépenses d'immobilisation en matière de changement climatique. ATCO a signifié son intention de modifier la structure de ses activités afin de réduire ses émissions de portées 1 et 2 liées au méthane.

Le Fonds a recours à une approche d'investissement responsable, telle que décrite au prospectus simplifié. Cette approche est l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre l'objectif du Fonds et a donc une portée limitée. Les facteurs ESG et l'engagement auprès des entreprises ne font pas partie de l'objectif de placement du Fonds et, par conséquent, les facteurs ESG et l'engagement ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

### Baker Gilmore

Le rendement additionnel du portefeuille par rapport à son indice de référence s'explique par la surpondération des sociétés du secteur de la finance, des titres adossés à des actifs et des obligations à rendement réel américaines. En revanche, la sous-pondération des titres dans le secteur des produits industriels a nui, tandis que la gestion de la durée du portefeuille n'a eu aucune incidence.

La durée du portefeuille a été gérée activement et modifiée en fonction de la vigueur des données macroéconomiques canadiennes et mondiales, des communications et des actions des banques centrales mondiales, ainsi que de la variation des taux d'intérêt par rapport à leur valeur fondamentale. Cette durée a été maintenue de 0,25 à 0,75 année inférieure à celle de l'indice de référence.

La surpondération du risque de crédit du portefeuille a également été réduite progressivement au cours de la période en effectuant des prises de profit dans les obligations du gouvernement fédéral, les obligations provinciales et les obligations de société du secteur de la finance à mesure que les écarts de crédit se resserraient.

En contrepartie, la surpondération des titres adossés à des actifs a été rehaussée avec l'ajout de titres de Caterpillar Capital Markets Obligation Trust, Fiducie de titrisation automobile Ford et Eagle Credit Card Trust. De plus, des titres comme Equitable Bank et Coastal GasLink Pipeline ont été ajoutés au portefeuille en raison de leur rapport risque/rendement attrayant.

Durant plus de la moitié de la période, des données économiques supérieures aux attentes et des résultats d'entreprise solides ont renforcé la confiance des investisseurs. Par contre, un taux d'inflation supérieur aux prévisions a poussé les marchés à réduire leurs attentes de baisses de taux directeur à court terme, ce qui a exercé une

<sup>1</sup> Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 30 juin 2024.

au 30 juin 2024

pression à la hausse sur les taux d'intérêt. Le discours des banques centrales est devenu généralement plus accommodant vers la fin de la période alors que l'inflation a fléchi à nouveau et que le marché de l'emploi ralentissait. La Banque du Canada est d'ailleurs devenue la première banque centrale d'un pays du G7 à baisser son taux directeur de 25 pb en juin, suivie peu de temps après par la Banque centrale européenne, ce qui a fait baisser les taux sur les marchés.

Dans un tel contexte, les actifs risqués se sont redressés tandis que les écarts de crédit des obligations de bonne qualité et des obligations à rendement élevé se sont resserrés. Pour l'ensemble de la période, les taux d'intérêt des obligations gouvernementales ont généralement augmenté dans les portions à moyen et long terme de la courbe et diminué dans la partie à court terme. Le dollar américain s'est apprécié par rapport à la plupart des devises, tandis que les indices des matières premières ont progressé grâce à la hausse des prix du pétrole et des métaux précieux.

En ce qui a trait aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), le portefeuille détient une participation dans Brookfield Infrastructure Partners. Cette société investit dans des projets d'infrastructures variés associés aux secteurs des services publics, des données et du transport. Elle exerce ses activités dans un secteur où l'exposition aux risques ESG est importante, surtout en matière de gouvernance et d'émissions de carbone.

Du côté de la gouvernance, Brookfield Infrastructure Partners peut compter sur un cadre et des pratiques de gouvernance solide pour contrôler et superviser ses activités. L'entreprise met en œuvre des pratiques ESG robustes et désigne des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs responsables de la supervision. Du côté environnemental, l'entreprise considère les critères ESG dans son processus d'investissement et a établi des objectifs de réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub> pour ultimement atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Le Fonds a recours à une approche d'investissement responsable, telle que décrite au prospectus simplifié. Cette approche est l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre l'objectif du Fonds et a donc une portée limitée. Les facteurs ESG et l'engagement auprès des entreprises ne font pas partie de l'objectif de placement du Fonds et, par conséquent, les facteurs ESG et l'engagement ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

### Événements récents

#### *Addenda*

Aux États-Unis, la croissance du PIB réel a atteint 1,4% au premier trimestre de 2024, ce qui s'est avéré inférieur aux attentes du marché. La consommation, surtout du côté des services, a une fois de plus été le principal moteur de la croissance de l'économie durant la période. Bien que les récentes données d'inflation dépassent les attentes, notamment en raison de problèmes possibles de désaisonnalisation et de chocs de prix relatifs, cette croissance s'avère non inflationniste en raison de l'importante augmentation de l'offre. La productivité de la main-d'œuvre a continué d'enregistrer une forte croissance. Cette hausse de la productivité, conjuguée aux pressions salariales à la baisse suivant la restauration de l'équilibre entre l'offre et la demande de travailleurs, contribue à abaisser l'inflation vers la cible de 2% de la Fed. Dans ce contexte, la banque centrale pourrait abaisser son taux directeur en cours d'année.

Au Canada, le PIB réel a augmenté de 1,7% au premier trimestre de 2024. Cette hausse est inférieure aux attentes du marché et aux dernières prévisions officielles de la BdC. Comme prévu, la productivité de la main-d'œuvre canadienne a de nouveau diminué. Bien que les employés produisent moins par heure, les salaires ont augmenté de manière substantielle, ce qui a entraîné une hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre. Malgré une augmentation plus rapide de la population active que de l'emploi au cours de la dernière année, les salaires réels continuent de progresser plus rapidement que la productivité.

Dans ce contexte, la croissance des coûts unitaires de main-d'œuvre, soit la composante inflationniste de la rémunération, demeure trop élevée, ce qui augmente le risque que l'inflation demeure au-delà de la cible de 2,0%.

Face à la persistance de l'inflation aux États-Unis, les investisseurs du Canada et des États-Unis anticipent trois baisses de taux directeur, et ce, en dépit d'une conjoncture économique fort différente entre les deux pays. Le choc d'offre résultant de gains de productivité est positif aux États-Unis et atténue les pressions inflationnistes fondamentales alors qu'il est négatif et qu'il exacerbe les tensions inflationnistes au Canada. La poussée des taux d'intérêt a amené le gestionnaire de portefeuille à augmenter la durée du portefeuille relativement à celle de l'indice, dans un contexte où celui-ci anticipe des baisses des taux d'inflation et un assouplissement de la politique monétaire aux États-Unis. Pour atteindre leurs objectifs d'inflation, les banques centrales doivent agir selon leur conjoncture respective et nous estimons que cette nuance n'est pas tout à fait reflétée par le marché.

#### *Baker Gilmore*

La progression de ce cycle économique sans précédent reste très incertaine, alors que l'économie mondiale réagit aux retombées de la pandémie, à l'augmentation marquée des tensions et des conflits géopolitiques, au cycle de resserrement vigoureux des politiques monétaires entrepris afin d'endiguer l'inflation élevée et aux politiques budgétaires expansionnistes adoptées. Tandis que les fortes hausses de salaire dépassent les hausses des prix à la consommation et que l'inflation globale diminue, la solidité financière des ménages laisse présager une croissance relativement robuste, mais fléchissante, de l'activité économique au cours des prochains trimestres. Toutefois, les réserves d'épargne excédentaire, qui avaient été gonflées par les transferts massifs du gouvernement et qui alimentent la consommation, s'amenuisent et finiront par s'épuiser en raison, notamment, de la hausse des taux d'intérêt.

Contrairement à ce qui est habituellement observé à ce stade-ci d'un cycle de resserrement, le marché de l'emploi demeure tendu et les mouvements de grève s'intensifient, ce qui perturbe l'économie et permet aux travailleurs d'obtenir d'importantes hausses salariales bien au-delà des cibles d'inflation des banques centrales. Cette majoration des salaires augmente la probabilité que l'inflation reste élevée dans les années à venir, puisque la plupart des économies développées connaissent des niveaux de productivité structurellement faibles. Ainsi, si l'économie dans son ensemble s'est mieux comportée que les marchés ne l'avaient prévu et qu'une récession a été évitée, certains secteurs comme l'immobilier de bureaux ont malgré tout été durablement touchés par la conjoncture économique.

au 30 juin 2024

Bien que la situation sanitaire soit revenue à la normale, les finances publiques des pays développés subissent encore les contrecoups de la pandémie de COVID-19. En effet, les gouvernements avaient alors adopté des mesures importantes de relance budgétaire et monétaire pour contrecarrer les effets de la fermeture de l'économie. Puisque ces mesures se sont surtout traduites par des transferts directs aux particuliers et aux entreprises, les déficits publics ont atteint des niveaux jamais vus en temps de paix. Ces déficits continuent de se creuser, car les gouvernements font encore preuve de largesse pour compenser la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

L'intensification des conflits géopolitiques a également entraîné une augmentation des dépenses de défense dans de nombreuses économies avancées et en développement, ce qui devrait creuser davantage les déficits publics pendant de nombreuses années. De plus, les perturbations et tensions des chaînes d'approvisionnement et leurs répercussions sur les prix à l'échelle mondiale restent une préoccupation majeure. La « délocalisation amicale » (soit la priorité accordée aux partenaires commerciaux partageant des valeurs politiques similaires) dans les industries manufacturière et minière rendra également la production plus coûteuse, car les objectifs de sécurité l'emportent de plus en plus sur les stratégies de production à faible coût. Les politiques industrielles à grande échelle ont également fait un retour en force, certains gouvernements offrant des subventions massives et coûteuses en vue d'attirer les investissements dans les industries critiques et d'encourager la décarbonisation et l'électrification de l'économie.

Dans un tel contexte, les déficits publics et l'émission d'obligations gouvernementales resteront probablement élevés dans les années à venir, car la plupart des gouvernements ne semblent pas se préoccuper de l'augmentation de leur niveau d'endettement déjà élevé malgré la hausse des taux d'intérêt et des coûts de financement.

Les marchés s'attendent à ce que le resserrement vigoureux de la politique monétaire mise en œuvre depuis la dernière année et les effets de la politique monétaire expansionniste de la dernière décennie entraînent une récession au cours des prochains trimestres. Par conséquent, les courbes de taux sont considérablement inversées (surtout au Canada), les marchés obligataires prévoyant que les grandes banques centrales d'Amérique du Nord et d'Europe réduiront leurs taux d'intérêt au cours de l'année à venir.

Bien que les banques centrales aient signalé leur intention d'abaisser leurs taux dans les 12 prochains mois en dépit d'un taux d'inflation qui se maintiendrait au-delà de la cible et de déficits publics élevés, il est peu probable qu'elles répondent aux attentes du marché. De plus, les niveaux élevés attendus d'émission d'obligations gouvernementales devraient contribuer à faire augmenter les taux obligataires à moyen et à long terme.

Par conséquent, le gestionnaire de portefeuille maintiendra la durée du portefeuille en deçà de celle de son indice de référence et sous-pondérera surtout les titres à moyen et à long terme. En ce qui a trait à la répartition sectorielle, le portefeuille affiche une surpondération des obligations fédérales et provinciales. Sur le plan des obligations de sociétés, le portefeuille est sous-pondéré, surtout en titres des secteurs des services publics et des produits industriels, mais est surpondéré en titres du secteur de la finance et en titres adossés à des actifs.

Malgré le ralentissement observé de l'inflation au Canada, le gestionnaire de portefeuille estime qu'elle demeurera fort probablement bien supérieure à la cible de 2% de la BdC pendant encore un moment. Dans cette optique, le portefeuille maintient une exposition aux obligations à rendement réel, dont la valeur est attrayante.

Le mandat de M. Gérard Guilbault à titre de membre du Comité d'examen indépendant (CEI) a pris fin le 31 mars 2024. M. Sylvain Piché remplace M. Gérard Guilbault comme membre du CEI en vertu d'un mandat de trois (3) ans, débutant le 1<sup>er</sup> avril 2024.

## Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour la période close le 30 juin 2024, les gestionnaires de portefeuille du Fonds, Addenda et Baker Gilmore, n'ont versé aucune commission à des apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes.

au 30 juin 2024

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2024 (6 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)	31 déc. 2019 (12 mois)
<b>Actif net par part</b> <sup>(1)(5)</sup>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période comptable <sup>(4)</sup>	36,57	35,11	40,35	42,32	40,80	39,34
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation</b>						
Total des revenus	0,69	1,17	1,07	1,08	1,09	1,10
Total des charges	(0,14)	(0,26)	(0,26)	(0,31)	(0,33)	(0,31)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,14)	(0,68)	(2,36)	(0,01)	1,16	0,67
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,67)	2,18	(2,82)	(1,81)	1,08	0,73
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation</b> <sup>(2)</sup>	<b>(0,26)</b>	2,41	(4,37)	(1,05)	3,00	2,19
<b>Distributions</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,58	0,91	0,80	0,78	0,75	0,78
des gains en capital	–	–	–	0,15	0,81	–
<b>Distributions annuelles totales</b> <sup>(3)</sup>	<b>0,58</b>	0,91	0,80	0,93	1,56	0,78
<b>Actif net à la fin de la période comptable</b> <sup>(4)</sup>	<b>35,71</b>	36,57	35,11	40,35	42,32	40,80

(1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

(2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

(3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

(4) L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

(5) Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	30 juin 2024 (6 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)	31 déc. 2019 (12 mois)
<b>Ratios et données supplémentaires</b>						
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(1)</sup>	693 410	680 159	626 535	710 952	867 851	779 179
Nombre de parts en circulation <sup>(1)</sup>	19 416 038	18 601 190	17 844 527	17 621 130	20 508 658	19 099 418
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(2)</sup>	0,78	0,74	0,72	0,77	0,77	0,77
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	0,78	0,74	0,72	0,77	0,77	0,77
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(3)</sup>	67,29	142,13	166,63	110,78	177,34	136,71
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(4)</sup>	–	–	–	–	–	–
Valeur liquidative par part (\$)	35,71	36,57	35,11	40,35	42,32	40,80

(1) Données au 30 juin 2024 et au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

(2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

(3) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

(4) Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

## Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

au 30 juin 2024

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour la période, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,68 % et se répartissent comme suit :

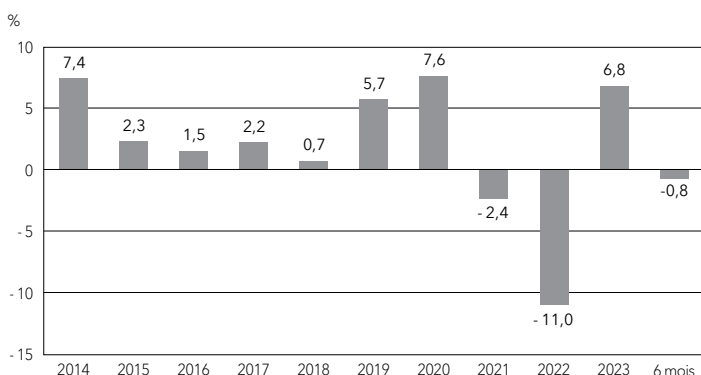
- Frais de gestion : 0,62 %
- Frais d'administration : 0,06 %

## Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

## Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre, à l'exception de la dernière bande, qui présente le rendement pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de la période intermédiaire d'un placement effectué le premier jour de l'année.



## Aperçu du portefeuille

### Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 3,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2034	5,9
Gouvernement des États-Unis, 3,75 %, échéant le 31 décembre 2028	3,5
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,5
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2055	2,8
Gouvernement du Canada, 3,25 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2033	2,8
Province de l'Ontario, 4,15 %, échéant le 2 décembre 2054	2,8
Gouvernement du Canada, 4,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2029	2,7
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,10 %, échéant le 15 décembre 2026	2,2
Province de l'Ontario, 1,90 %, échéant le 2 décembre 2024	2,2
Province de Québec, 4,40 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2055	2,1
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041	2,1
Province de l'Ontario, échéant le 2 décembre 2028	1,8
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,25 %, échéant le 15 juin 2026	1,8
Gouvernement du Canada, 4,46 %, échéant le 18 juillet 2024	1,8
Gouvernement du Canada, 4,50 %, échéant le 1 <sup>er</sup> février 2026	1,6
Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,25 %, échéant le 15 mars 2034	1,5
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,65 %, échéant le 15 juin 2033	1,5
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 décembre 2046	1,4
Gouvernement du Canada, 4,25 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2026	1,4
Banque Royale du Canada, 4,63 %, échéant le 1 <sup>er</sup> mai 2028	1,3
Banque de Montréal, 4,54 %, échéant le 18 décembre 2028	1,2
Province de l'Ontario, 1,55 %, échéant le 1 <sup>er</sup> novembre 2029	1,2
Gouvernement du Canada, 0,50 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2030	1,2
Province de l'Alberta, 3,10 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2050	1,1
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,10 %, échéant le 15 mars 2031	1,1

**52,5**

### Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations fédérales canadiennes	30,5
Obligations de sociétés canadiennes	28,9
Obligations provinciales canadiennes	27,5
Obligations étrangères	5,6
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,5
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques canadiens	3,1
Obligations municipales canadiennes	0,9

### Valeur liquidative totale

**693 410 446**

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

## Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE ») LSE Group [2003]. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du groupe LSE. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du Groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du Groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du Groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. Groupe LSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du Groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne promet, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.



Gestion FÉRIQUE  
Place du Canada  
1010, rue de La Gauchetière Ouest  
Bureau 1400  
Montréal (Québec) H3B 2N2

[ferique.com](http://ferique.com)

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à [client@ferique.com](mailto:client@ferique.com) ;
- en visitant [ferique.com](http://ferique.com) ou [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca).